



BUDGET

2023

Dossier de presse – Février 2023



Nous absorbons les chocs et investissons pour l'avenir de la Bretagne.

Les incertitudes globales ont eu pour conséquence des augmentations de toutes parts, des coûts comme des besoins, alors que, nous le savons, les ressources de la collectivité vont baisser. Dans ce contexte, trouver l'équilibre peut s'apparenter à un véritable numéro de voltige. Mais **avec l'intérêt général et le service public pour boussole**, les contours de ce budget se sont dessinés nettement. Sans négliger l'importance de tous les sujets dont s'occupe la Région, les priorités sont là : assurer aux Bretonnes et aux Bretons des services publics accessibles et efficaces, et les conditions d'une vie digne, pour toutes et tous, sans discrimination.

Il était donc évident à mes yeux que la question de **l'équité sociale** soit centrale dans la construction de ce budget. Ainsi, si nous nous voyons contraints d'ajuster notre stratégie en augmentant la taxe sur les cartes grises, rare ressource fiscale qui bénéficie à la collectivité, et en recourant davantage à l'emprunt, c'est pour atteindre un **niveau d'investissement sans précédent**, qui permette à la Bretagne de rester solide et de garder son cap. Malgré l'inflation, malgré la crise énergétique. Grâce à notre bonne gestion ces dernières années, nous sommes en capacité d'absorber ces chocs et d'investir pour l'avenir de notre territoire. »



Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

Le système de recettes des Régions est à bout de souffle.

TICPE, taxe sur les cartes grises... Les Régions françaises ont un système de financement basé sur le carbone, un système qui est donc voué à disparaître. Au quotidien, en investissant dans le ferroviaire, les cars, l'ensemble des transports en commun, nous travaillons à décarboner notre région et finalement, à « tuer » nos propres ressources fiscales. Nous avons de l'ambition pour l'avenir de la Bretagne, une furieuse envie de continuer d'investir et de maintenir notre rang de premier investisseur public. C'est également une nécessité pour maîtriser nos factures d'énergie et poursuivre nos engagements dans les transitions. Il est donc urgent que l'Etat réfléchisse à l'avenir des recettes fiscales des collectivités territoriales. »

Stéphane Perrin, Vice-président aux finances



Sommaire

Communiqué de presse : Maintenir les services publics et un haut niveau d'investissement	p. 3 & 4
Bien vivre partout en Bretagne > Vie lycéenne et étudiante : accueillir et former chacun le mieux possible	p. 6
Bien vivre partout en Bretagne > Formation : orientation professionnelle et parcours vers l'emploi	p. 7
Plus de Bretagne > Culture et qualité de vie : un effort accru pour ceux qui font l'âme de la Bretagne	p. 8
Bien vivre partout en Bretagne > Équilibre territorial autour des principes de sobriété, solidarité & proximité	p. 9
Plus d'emploi, moins de carbone > Économie : accompagner les entreprises dans les transitions	p. 10
Bien vivre partout en Bretagne > Environnement : accélérer la transition écologique et climatique	p. 11
Bien vivre partout en Bretagne > Mobilités : absorber le choc énergétique et sécuriser l'offre de services	p. 12 & 13

À Rennes, mardi 14 février 2023

La Région Bretagne a voté son budget 2023

Maintenir les services publics et un haut niveau d'investissement

Dans un contexte de forte incertitude, la Région Bretagne confirme ses engagements et sa dynamique d'intervention, tout en restant sobre et résolument tournée vers l'avenir. Pas question, pour le Président Loïg Chesnais-Girard, de réduire les investissements et les projets de la collectivité. Bien au contraire, la période actuelle appelle, selon lui, à davantage d'action publique. Le budget 2023 traduit ce volontarisme. Il se fixe pour objectifs d'absorber les chocs énergétique et inflationniste tout en accélérant les transitions, de renforcer l'offre de services publics (formation et transports), de préserver les budgets de la culture, du sport et des langues qui font l'âme de la Bretagne, et enfin, de faire les choix qui s'imposent pour répondre prioritairement aux besoins quotidiens des Bretonnes et des Bretons.

La Région reste le 1^{er} investisseur public en Bretagne

Nécessairement équilibré entre dépenses et recettes, le budget 2023 est **en hausse de 7,8%** par rapport à 2022. Cette année encore, la part accordée à l'investissement (773 M€) fait de la Région le 1^{er} donneur d'ordres public du territoire. Un effort sans précédent (42% du budget, **en hausse de 10,3 %**) qui permet à la collectivité de tenir ses engagements autour de **3 grandes priorités** :

- **bien vivre partout en Bretagne** : c'est donner à tous la possibilité de se former, travailler, se loger, se déplacer et se divertir, où qu'il vive sur le territoire ;
- **plus d'emploi et moins de carbone** : c'est anticiper les mutations, investir dans des solutions, intégrer la **sobriété et les transitions** dans toute filière économique. C'est se positionner aussi sur des créneaux porteurs et souverains : **le bien manger, la cyber-sécurité et l'économie bleue**.
- **plus de Bretagne** : c'est faire ensemble **avec les 60 intercommunalités bretonnes** pour coordonner l'action publique sur les questions essentielles de mobilités, du foncier, de l'eau et de l'énergie. C'est aussi

Un budget en hausse :
1,86 milliard d'€
dont 773 M€ (42%)
d'investissement

s'appuyer sur **l'identité, la culture, les langues et la solidarité** pour se différencier, se faire entendre à Paris et à Bruxelles, proposer et expérimenter des **modèles nouveaux** en termes de **décentralisation**.

Face à l'inflation, quelles ressources mobiliser ?

La Région évalue l'effet de l'inflation à plus de **50 M€** de dépenses supplémentaires en 2023 (**30 M€ dans les transports** et **18 M€ dans les lycées**). Ses choix volontaristes sur la garantie de service et la poursuite du projet de mandat, l'obligent donc à **adapter sa stratégie financière**. La collectivité va **recourir à l'emprunt et mobiliser de nouvelles ressources** : hausse de la taxe sur les cartes grises mais aussi **augmentation des tarifs TER (+1 € environ)**, à partir d'avril sur les trajets occasionnels et les abonnements mensuels.

Préserver le pouvoir d'achat des familles

En 2023, la Région fait le choix de ne pas répercuter la hausse du coût de la vie sur les familles bretonnes. C'est pourquoi, malgré l'inflation, les **tarifs restent inchangés** dans les **restaurants et internats des lycées**, les **transports scolaires** et sur tout le **réseau BreizhGo, pour les jeunes et les plus modestes**.

Pourquoi augmenter (+ 4 € par cheval vapeur) la taxe sur les cartes grises ?

Pour faire face à l'inflation sans impacter le pouvoir d'achat des familles bretonnes, la Région Bretagne -comme d'autres- s'est résolue à intervenir sur le **seul levier fiscal dont elle dispose encore** : l'impôt indirect sur les cartes grises, **inchangé depuis 2016**. À compter de **mai 2023**, l'augmentation sera donc de **4€ par cheval vapeur** (de 51 à 55 €) tandis que l'**exonération de 50% accordée depuis 1999 aux véhicules hybrides sera supprimée**.

La taxe étant proportionnelle à la taille et au coût du véhicule, cette mesure ne devrait pas impacter les budgets des ménages les plus modestes. En revanche, elle devrait apporter à la Bretagne une **recette supplémentaire de 8 M€**, sur un total estimé à **113 M€**, bien moindre qu'auparavant compte tenu de la **baisse globale des immatriculations depuis 2022**.

À noter enfin que les véhicules électriques sont exonérés de droit depuis 2020.

Face à la crise, la Région invente de nouvelles modalités d'action

Le budget de la Région reposant sur un équilibre entre dépenses et recettes, l'équation financière devient chaque année plus difficile à trouver. Il s'agit d'une part de maintenir un haut niveau d'intervention tout en absorbant la hausse des coûts, et d'autre part, de garantir, voir renforcer, les services publics sans que l'Etat ne donne aux collectivités la possibilité de nouveaux leviers fiscaux.

Pour faire face à cette situation tendue, les équipes de la Région ont révisé méthodes, pratiques et moyens pour gagner en efficacité. Les objectifs sont de consolider l'offre de services publics et de concentrer l'action sur les projets les plus porteurs de changements et de transitions.

Plusieurs **outils innovants**, d'abord expérimentés, se déploient plus largement en 2023, en particulier pour **mesurer les transitions** dans les politiques régionales et se placer davantage dans une **logique de résultats** :

> Un budget vert élargi

Pionnière en la matière, y compris au niveau européen, la Région s'appuie désormais sur un budget vert dont les paramètres s'élargissent au-delà des seules **questions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique**, en intégrant, cette année, la préservation de la **biodiversité**.

Cette analyse fine des dépenses permet de mesurer **les impacts sur l'environnement** des actions portées par la Région.

À l'avenir, d'autres priorités comme la **gestion de l'eau, des déchets, des pollutions ou encore l'économie circulaire** seront intégrées dans cette évaluation.

À titre d'exemple, la rénovation énergétique des bâtiments, la production d'énergies propres, le développement des itinérances touristiques et des mobilités douces, ou encore les transports ferroviaires électriques figurent au rang des **actions jugées « très favorables »**. Elles représentent d'ores et déjà **près d'1/4 du budget vert**.

> Equité territoriale : une carte des capacités

Dans ce domaine aussi, la Bretagne fait figure de précurseur : cet outil au service de l'équité territoriale prend en compte les critères socio-économiques, démographiques et environnementaux de chacune des 60 intercommunalités bretonnes. Et elle est la seule Région à agir de cette manière. Dans les politiques d'aménagement du territoire, **la péréquation peut ainsi faire varier, de 1 à 5 € par habitant, les enveloppes allouées aux projets de développement** des bassins de vie et d'emploi.

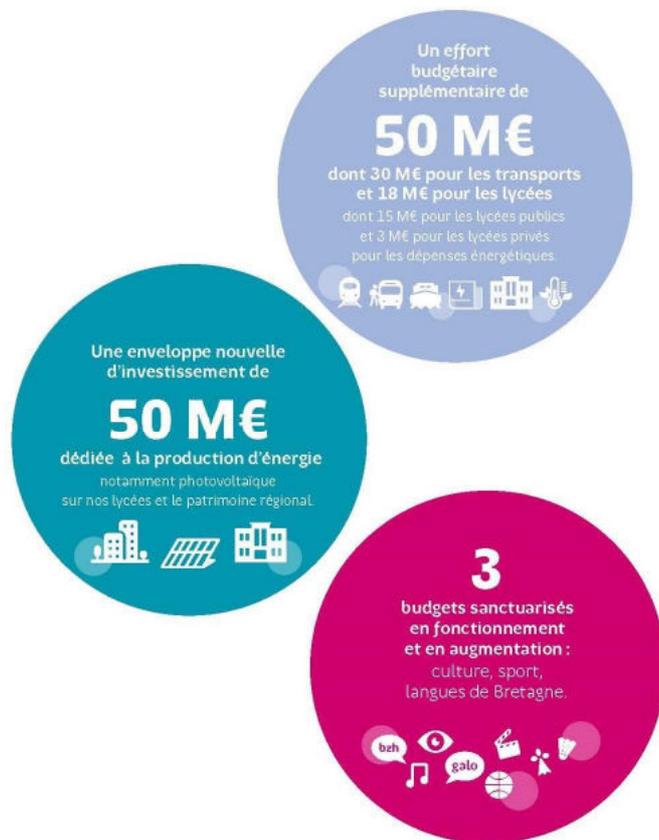
En 2023, les crédits accordés en faveur du **tourisme** et du **sport** feront appel aux mêmes critères, garants d'un meilleur équilibre territorial.

> Des pistes nouvelles et l'envie d'expérimenter

Si, pour ce budget 2023, la Région a refusé d'augmenter les tarifs des cantines, des transports scolaires et des tarifs BreizhGo jeunes et solidaires, pour **ne pas alourdir la charge des familles**, elle est bien consciente qu'elle ne pourra pas **durablement financer et consolider ses services publics** alors que la population ne cesse d'augmenter en Bretagne.

Sur la table, en premier lieu, le **système de financement des mobilités** qu'il est impératif et urgent de remettre à plat avec l'Etat.

La Bretagne a toujours été **force de proposition** en termes de réforme et d'expérimentation. C'est pourquoi, en cette année nouvelle, elle renouvelle sa **volonté d'aller vers plus de différenciation**, un concept qu'elle a elle-même défini et déjà testé, via différentes **délégations de compétences**.



Le budget en chiffres



Le montant
du budget primitif
2023

1 861

millions d'euros

L'évolution du budget
entre 2022 et 2023

+ 7,8 %



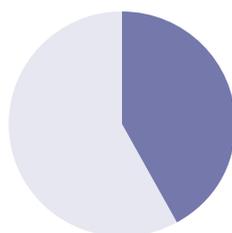
L'évolution des dépenses
de fonctionnement
par rapport au budget 2022
à périmètre constant

+ 6 %

317,7

millions d'euros

Le montant consacré à
la formation des personnes
en recherche d'emploi
entre 2019 et 2023

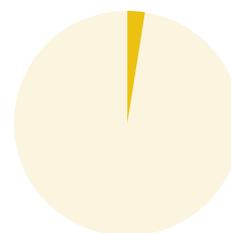


42 %

La part du budget
consacré à
l'investissement

2,5 %

de frais de structure



La dette de la Région
au 1^{er} janvier 2023

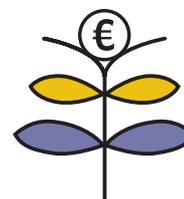
1 422

millions d'euros

119,2

millions d'euros

Le montant de l'annuité
de la dette pour 2023



+ 10,3 %

L'augmentation des dépenses
d'investissement par rapport
au budget 2022
soit + 73 millions d'euros
(hors dette)

Bien vivre partout en Bretagne

Vie lycéenne et étudiante : accueillir et former chacun le mieux possible



Si les 251 lycées publics et privés bretons sont touchés de plein fouet par l'envolée des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires, la Région ne relâche aucun effort : elle accompagne les équipes éducatives et les agents techniques sur tous les fronts afin de garantir aux jeunes Bretonnes et Bretons des conditions d'accueil optimales.

Maîtrise des consommations énergétiques, bien-manger pour tous, numérique éducatif ou encore promotion de l'enseignement professionnel et agricole figurent au rang de ses priorités. La Région y consacre 24 % de son budget en 2023.

Avec un effectif total de **141 000 élèves**, la démographie lycéenne s'est stabilisée en Bretagne depuis 2017, après une hausse continue pendant dix ans. Dans l'enseignement public, la Région a de **grandes responsabilités** : la construction et l'entretien du bâti mais aussi, l'équipement, notamment numérique, et le fonctionnement des **115 lycées publics (77 700 élèves)**. La collectivité contribue aussi à l'accueil et à la formation des jeunes dans les établissements d'enseignement privé (**66,6 M€**).

Après le vote en juin dernier d'un **nouveau plan immobilier sur 2022-2024**, la Région engage cette année encore **110 M€ de travaux** dans les lycées publics. L'année 2023 sera marquée par **l'ouverture, en septembre, du lycée Mona-Ozouf à Ploërmel**. D'importantes opérations de restructuration se poursuivent par ailleurs tandis que **seront livrés des chantiers d'ampleur** à Tristan-Corbière (Morlaix), Henri-Avril (Lamballe), Dupuy-de-Lôme à Brest et Joliot-Curie (Rennes).

Sobriété énergétique et lutte contre le gaspillage

La **maîtrise des consommations énergétiques** figure évidemment au rang des priorités, tant du côté de la gestion quotidienne des **installations de chauffage et d'électricité** que des **travaux d'isolation** et de **production d'énergie solaire** (40 M€ d'investissements prévus pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture et couvrir **1/3 des dépenses d'électricité**). Tous les usagers, élèves, équipes éducatives et agents de la Région, sont mobilisés sur **les usages et les éco-gestes** à adopter tout au long de l'année.

Côté **restauration**, les efforts se poursuivent en faveur du **bien-manger pour tous à la cantine** et de l'approvisionnement en **produits locaux de qualité**. Conformément à la loi Egalim', la consommation de **denrées sous label (28% dont 18 % de bio)** progresse dans les lycées publics, mais cette année la Région doit intégrer dans ses **équilibres financiers** une nouvelle donne : la hausse des prix générée par l'inflation. Le **coût de revient réel d'un repas** pour la collectivité, qui se situait jusqu'alors autour de 8 €,

dépassera les **9,20€ en 2023**.

Alors que vient d'être mise en place, à la rentrée 2022, une **tarification unique et solidaire dans tous les selfs** -et internats-, une nouvelle équation reste à trouver pour maintenir la qualité des achats alimentaires sans impacter la charge des familles.

Focus sur l'enseignement agricole et professionnel

Le **regain d'intérêt** des jeunes et de leurs familles pour l'enseignement professionnel se confirme avec un nombre d'élèves entrant en CAP ou Bac pro en augmentation.

Une légère hausse des effectifs est à signaler dans **les 10 lycées agricoles publics**, ce qui conforte la Région dans sa volonté de **promouvoir les formations agricoles** et d'aider à installer des jeunes agriculteurs engagés dans les transitions. Une **étude sera lancée en 2023** pour rendre ces cursus plus attractifs et susciter des vocations, à même d'assurer la relève.

Budget participatif : micro-projets autour du climat

La Région va expérimenter, en ce début d'année, la mise en place d'un budget participatif au sein des établissements, **portés par les lycéens eux-mêmes**, autour, dans un premier temps, d'une thématique unique mais large : le climat. L'idée est de développer des micro-projets dans lesquels les jeunes s'engagent et se responsabilisent.

Parallèlement, les équipes éducatives continueront de faire appel aux dispositifs **Karta** (projets éducatifs) et **Qualycée** (démarche qualité dans les ateliers professionnels), très appréciés des jeunes et de leurs enseignants.

Vie étudiante : rénover le bâti, améliorer le quotidien

2023 devrait voir se concrétiser le volet enseignement supérieur du Contrat de plan État-Région (**plus de 400 M€ sur 6 ans**). Ce vaste plan va permettre d'accélérer la **rénovation énergétique** des bâtiments universitaires et d'améliorer les **conditions de vie** de leurs occupants. Cette année, la Région définira aussi de nouvelles modalités d'action pour **lutter contre la précarité étudiante**, de plus en plus préoccupante.

Lycées : 299,3 M€

**dont 172 M€ dans l'immobilier,
93 M€ dans le fonctionnement,
10 millions d e repas servis/an**

Enseignement sup : 8,4 M€

Bien vivre partout en Bretagne

Formation : orientation professionnelle et parcours vers l'emploi



Sur le marché de l'emploi, la situation est très singulière : le chômage recule mais de nombreux secteurs peinent à recruter tandis que s'accroît le risque d'exclusion durable des demandeurs les plus fragiles et isolés. Dans ce contexte, la Région confirme sa volonté de favoriser l'accès à la formation de tous, en développant, en particulier, l'approche fondée sur les compétences. En 2023, elle renouvelle ses gammes de formation **PRÉPA** et **QUALIF**, consolide et étoffe le service IDEO, dédié à l'orientation professionnelle.

Une offre de formation accrue et renouvelée

En cette dernière année du **Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC)**, encore doté en 2023 d'une enveloppe de 54 M€, l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi demeure une priorité pour la Région, qui renouvelle ses gammes de formation **PRÉPA** et **QUALIF**.

Déployées depuis janvier, les nouvelles prestations **PRÉPA** proposent une offre de **formation de proximité, personnalisée et sécurisée**, permettant l'**accès à la qualification et à l'emploi** pour des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion. Cette année, **6 000 parcours** de formation sont prévus sur **PRÉPA Projet et PRÉPA Avenir** et **7 000 parcours** sur **PRÉPA Clés** pour un budget de **23,1 M€**.

En septembre sera lancée la nouvelle offre de la gamme **QUALIF Emploi** qui s'adresse, elle, aux **personnes en recherche d'emploi pour les conduire vers des secteurs qui recrutent en Bretagne**. Elle proposera des **parcours individualisés, adaptés au besoin de chaque stagiaire, modulables et souples s'agissant des entrées en formation, de la reconnaissance des compétences**, évaluées et attestées pour faciliter les suites de parcours, des approches pédagogiques innovantes, le tout en lien avec les acteurs économiques et les transitions.

En complément, la Région continue de proposer aux bénéficiaires potentiels des dispositifs facilitant leur accès individuel aux parcours : **aide financière à la formation, aux mobilités (1 500 € mobilisables par stagiaire de moins de 30 ans pour le passage du permis de conduire)** et à l'hébergement.

L'« approche compétences » confortée

Inscrite dans le PRIC, le déploiement d'une approche centrée sur les compétences, engagée en 2022, sera conforté en 2023. Fondée sur les affinités, les savoir-faire et savoir-être, cette approche se traduit cette année par l'**expérimentation d'un outil d'analyse du besoin en compétences dans le secteur de l'industrie** afin de savoir comment adapter l'offre de formation, informer sur les compétences recherchées et mettre en place des réponses coordonnées.

Les **contrats d'objectifs emploi-compétences-formation-orientation** constituent des cadres adaptés pour travailler avec les branches professionnelles

et les partenaires sociaux. Après la signature de contrats avec 8 secteurs (pêche & aquaculture, bâtiment, travaux publics, métallurgie, alimentaire, agriculture, carrières & matériaux et aide à domicile), une nouvelle contractualisation interviendra avec les **filiales du numérique et du transport**.

Orientation : IDEO à votre service !

Permettre à tous les publics d'accéder à une information fiable et de qualité pour découvrir des métiers ou se renseigner sur les formations, c'est l'ambition de la Région et la raison d'être d'IDEO.

En 2023, la **plateforme numérique d'information et d'aide à l'orientation** ideo.bretagne.bzh s'enrichit grâce à la **refonte de la rubrique métier, l'intégration de nouveaux contenus multimédias et services**. Depuis décembre, celle-ci propose un millier d'**offres de stages d'observation destinées aux élèves de 3^e** et ce n'est qu'un début !

Le développement d'**espaces IDEO éphémères** sur divers événements (salons, forums...) se poursuivra, tout comme dans les lycées bretons, car un jeune bien informé est un jeune bien formé.

Révision de la carte des formations sanitaires

La compétence de la Région en matière des formations sanitaires et sociales s'exerce au travers de **14 formations paramédicales et 13 formations sociales diplômantes, répartie sur une soixantaine de sites disposant de plus de 7 000 places**.

La campagne de renouvellement des autorisations des instituts de formations sanitaires donnera lieu à un arbitrage courant 2023.

La Région veille, en outre, à sécuriser les parcours en versant aux étudiants de ces écoles des **bourses d'études attribuées sur critères sociaux**, alignées sur celles du CROUS.

Un travail spécifique va aussi être mené pour réduire la précarité des apprenants durant leur formation.

Soutien au développement des "tiers lieux apprenants"

Avec le soutien de l'Etat, la Région a par ailleurs lancé l'**appel à projets "DEFFINOV Tiers-lieux de compétences"**, visant à rapprocher les organismes de formation et les tiers-lieux afin de développer un **apprentissage de proximité**, plus inclusif et innovant.

227,8 M€ en 2023

**Gamme PRÉPA :
13 000 bénéficiaires**

**QUALIF Emploi
8 400 bénéficiaires**

Plus de Bretagne

Culture & qualité de vie : effort accru pour ceux qui font l'âme de la Bretagne



À la crise sanitaire succède aujourd'hui une crise énergétique qui touche de plein fouet les acteurs culturels, sportifs et associatifs, déjà très affaiblis après la pandémie. Alors que l'été 2022 a démontré à quel point l'envie de Bretagne était forte, la Région continue d'apporter en 2023 son soutien à tous ceux qui incarnent l'identité du territoire et contribuent à son attractivité. Les budgets liés à la qualité de vie et au rayonnement sont maintenus, voire confortés, pour que les structures puissent poursuivre leur action, faire face à l'inflation et s'engager, elles aussi, dans les transitions.

Langues de Bretagne : transmettre par l'enseignement

La **convention spécifique sur les langues de Bretagne**, signée en 2022 par la Région, l'État et les universités, a posé un cadre légal et concret pour développer et transmettre le breton et le gallo d'ici à 2027. Priorité est donnée à l'apprentissage, notamment dans les **classes du premier degré, en option ou par immersion**, s'agissant du breton.

Autre axe fort soutenu par la Région : la **formation d'enseignants bilingues**, dont le nombre est insuffisant au regard des objectifs fixés et de la demande.

Parallèlement, l'**Office de la langue bretonne** promeut, avec l'appui de la Région, la place du breton dans la vie quotidienne. À son actif, par exemple, la mise en place d'une **plateforme numérique d'auto-apprentissage**.

L'**Institut de la langue galloise** est également aidé, notamment en matière de formation continue des enseignants.

Enfin, les très nombreux **acteurs culturels et associatifs** défendant les langues de Bretagne continuent d'être accompagnés, qu'ils œuvrent dans le **spectacle vivant**, l'**édition** ou l'**animation des territoires**.

Culture : avec la participation des habitants, et des jeunes en particulier, au plus près de leurs lieux de vie

Fragilisé par 3 années de soubresauts de toute nature, le secteur culturel fait preuve de résilience. Votée en décembre dernier, la **nouvelle politique régionale** et ses **38 mesures concrètes** ne peuvent que les encourager à poursuivre dans cette voie. En 2023, le choix a d'ailleurs été fait de **consolider les moyens** dédiés aux artistes et acteurs culturels avec comme priorités :

- le **soutien à l'emploi et à la vitalité artistique** dans les territoires, via des **conventions territoriales de développement** avec les intercommunalités ;
- l'appui aux **initiatives intégrant les transitions** ;
- l'attention portée aux projets prenant en compte les **droits culturels** de chacun, et des jeunes en particulier, et favorisant l'**éducation artistique**.

En 2023, l'ensemble des dispositifs d'aides sera revu afin d'y intégrer également de **nouveaux critères** en termes d'**égalité hommes-femmes** et de **développement durable et décarboné**.

Sport : la Bretagne se prépare pour les JO de Paris 2024

Alors que les compétitions ont repris leur rythme de croisière, la Région se prépare aux Jeux Olympiques et Paralympiques en accompagnant les **athlètes de haut niveau** susceptibles d'être sélectionnés, en profitant aussi de l'événement pour **promouvoir les dimensions santé et bien-être du sport**. Le budget 2023, conforté (+ 1 %), permettra aussi **d'aider les ligues et clubs à intégrer les transitions** dans leur fonctionnement.

Qualité de vie & rayonnement

80 M€

Langues : 9,5 M€

Culture : 29,2 M€

Sport : 9,2 M€

Tourisme & patrimoine :

17,8 M€

Voies navigables : 14,1 M€

Tourisme : identité et transitions

La Bretagne, riche et fragile à la fois, attire de plus en plus, créant parfois des tensions. En conséquence, le tourisme ne doit plus être une activité subie mais une pratique choisie et encadrée, non pas seulement partagée mais **bien coordonnée entre acteurs privés et publics, parmi lesquels les 60 Intercommunalités bretonnes**.

Pour ce faire, la Région continue de s'appuyer sur les **10 Destinations touristiques bretonnes**, via de nouveaux **contrats sur 3 ans**, ainsi que sur le **Ti Hub, accélérateur des transitions**, en déclinant toujours le même positionnement basé sur deux fondamentaux : **identité et transitions**.

Tourisme Bretagne (ex-CRT) intègre de plus en plus, dans la promotion de la destination, une **vision responsable du tourisme** (itinérance douce, découverte du patrimoine...) adaptée aux besoins du territoire et aux attentes des visiteurs.

Une vive attention est portée au **nautisme**, avec l'objectif de « **faire équipage** » pour **structurer véritablement un écosystème** autour de ces activités.

Les actions de préservation et mise en lumière du **patrimoine** s'inscrivent dans ce même cadre de sobriété et d'initiatives durables, qu'il s'agisse d'**enquêtes de l'Inventaire** ou d'opérations de **valorisation** en direction du public. En 2023 et pour 3 ans, les **patrimoines littoraux et maritimes** seront mis à l'honneur.

Côté **canaux**, la **fréquentation** est toujours au rendez-vous (+ **7% par an depuis 2019**). Propriétaire des **500 km de voies d'eau** qui traversent la Bretagne, la Région entretient **écluses, ouvrages et chemins de halage**, pour que les visiteurs puissent y naviguer, y randonner à pied ou à vélo, s'y nourrir et s'y loger.

Bien vivre partout en Bretagne

Équilibre territorial autour des principes de sobriété, solidarité et proximité



Pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des Bretonnes et des Bretons sur tout le territoire, la Région s'attache à relever le défi de la cohésion territoriale. Elle le fait en s'appuyant sur 3 principes : solidarité, sobriété, proximité. Mêlant équilibre territorial, investissements d'avenir, préservation de l'environnement et lutte contre les précarités, cette stratégie s'appuie sur des partenariats, principalement avec les collectivités locales. En parallèle, l'action régionale se poursuit en faveur de la jeunesse, de la santé et de la réduction des fractures numériques.

De nouveaux Pactes pour l'avenir des territoires

Le dispositif engagé en 2021 et 2022 autour du « **bien vivre partout en Bretagne** » a permis d'accompagner **plus de 700 projets** autour des enjeux que sont l'accélération des transitions, la **vitalité des centres villes et centres bourgs**, l'accès aux **services de proximité** et l'adaptation de **l'offre dans l'habitat (plus de 450 logements** créés ou réhabilités pour **5,4 M€**).

Souhaités par la Région qui a mené cet hiver une concertation avec les élus locaux bretons, des **Pactes de cohésion territoriale et régionale** verront le jour à **l'été 2023, à l'échelle des SCOT**.

Véritable clef de voûte de la coopération territoriale, ils permettront de définir les **priorités d'actions partagées entre Région et territoires**, en fonction des spécificités de chacun.

Ce nouveau cadre conventionnel pluriannuel inscrit l'engagement régional dans la durée, **à l'échelle de chaque intercommunalité**, facilitant ainsi la réalisation de projets d'aménagement.

Dans les **32 quartiers éligibles à la politique de la Ville**, la collectivité participera aux opérations de renouvellement urbain favorisant mixité sociale et offre de services.

L'année 2023 verra aussi se concrétiser l'engagement régional pour le **développement des îles (6 M€ d'ici à 2027)**. Le nouveau **Contrat de partenariat** État / Région / Département des Côtes d'Armor / Département du Finistère / Association des Îles du Ponant, signé le 10 février, confirme et prolonge le soutien apporté aux 12 îles depuis plusieurs années. Seront accompagnés des projets permettant à ces territoires excentrés de **s'engager davantage dans les transitions** et de **compenser les surcoûts insulaires**, en matière d'habitat et de logement, de préservation des ressources (foncières, énergétiques et naturelles), de développement économique et touristique durable, d'accès aux services de proximité.

Promouvoir la sobriété foncière dans l'aménagement

Pour une Bretagne au développement harmonieux et soutenable, **la Région prône la sobriété et un aménagement responsable du territoire**.

Pour **protéger la qualité des sols et de l'eau** et défendre l'agriculture bretonne, il est nécessaire de préserver la ressource foncière. C'est le **Zéro Artificialisation Nette ou ZAN**. La Région, dans le cadre de la modification de son SRADDET (été 2023) travaille avec l'ensemble des élus locaux à une territorialisation de cet objectif, pour permettre un modèle de sobriété foncière basé sur l'équité et la solidarité entre les territoires bretons.

Logement : produire des logements abordables

Face aux **inquiétudes croissantes des Bretons** concernant l'accès au logement, la Région s'est saisie de cet enjeu majeur pour bâtir, en 2023, une **politique concertée de l'habitat** qui aide les collectivités à se doter d'outils, comme l'**Office foncier solidaire**, capables de produire des logements abordables sur tout le territoire.

Très haut débit : la fibre optique pour tous en 2026

Le déploiement de la fibre optique pour tous (Réseau Bretagne à très haut débit), financé par la Région et les collectivités bretonnes, se poursuit sur l'ensemble du territoire, avec l'objectif d'une couverture de **100% des foyers bretons en 2026**.

Enfin, dans la logique de sa feuille de route « Stratégies numériques responsables », la Région poursuit le déploiement de **plateformes regroupant les services publics numériques (mes-services.bzh) et un compte unique par usager (mon-compte.bzh) facilitant les démarches administratives** des citoyens, collectivités et acteurs économiques.

Œuvrer chaque jour à l'égalité femmes-hommes

La Région poursuivra son engagement en faveur de **l'entrepreneuriat** et d'un meilleur accès des femmes aux **dispositifs de formation** et à l'emploi. Pour contribuer à l'insertion professionnelle des **familles monoparentales**, la déclinaison d'actions proactives en leur faveur est également prévue. Enfin, Les acteurs œuvrant **contre les violences sexistes et sexuelles** seront accompagnés.

Aménagement : 47,6 M€

Projets « Bien vivre en Bretagne » :

28,3 M€

Jeunesse, égalité, santé : 4,7 M€

Numérique : 14,5 M€

Plus d'emploi, moins de carbone

Économie : accompagner les entreprises dans les transitions



Dérèglement climatique, inflation durable et crise des approvisionnements... Autant de tensions dont les effets se répercutent sur la vie socio-économique, en Bretagne comme partout en Europe. Face à ces incertitudes, la Région affirme ses priorités en matière de développement économique pour conforter son rôle majeur dans des secteurs d'activité essentiels à la souveraineté nationale et européenne (alimentation, cybersécurité, mer, énergie, santé...). Avec sa gamme INNO, elle accompagne les entreprises dans les mutations, innovations et transitions qui s'imposent, notamment en matière de RSE.

Cheffe de file du développement économique, la Région affiche, dans le contexte actuel, **3 priorités** en faveur de l'emploi et de la croissance des entreprises :

- accélérer les transitions écologiques & énergétiques,
- conforter la production agricole et industrielle,
- favoriser la cohésion sociale et l'inclusion des personnes les plus défavorisées

Elle s'appuiera, pour ce faire, sur une nouvelle **stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES)**, présentée à la session d'avril.

Les dispositifs ayant répondu aux attentes des entreprises sont maintenus ou relancés :

> **PASS Commerce et Artisanat** : la montée en puissance de ce dispositif adapté aux petites communes, se confirme. En 2022, **près de 1 500 PME et TPE** (moins de 7 salariés) ont été aidées en co-financement avec les EPCI.

> **Breizh Up** : acteur de référence dans le soutien aux futures pépites bretonnes, Breizh Up verra son capital porté en 2023 à 30 M€, grâce à un apport de **10 M€ de la Région**. Idem pour **Breizh Invest PME** et Breizh Immo qui verront aussi leurs fonds enrichis.

> **Breizh Fab** : **plus de 400 entreprises industrielles** ont été accompagnées **dans leur transformation et performance** par l'actuel programme Breizh Fab. Fort de ce résultat, un nouveau programme pluriannuel, **recentré sur les transitions**, sera lancé en 2023, avec le soutien de la Région, de l'Etat et de l'ADEME.

> **Gamme INNO** et sa déclinaison **sobriété** : pour accompagner l'innovation et les transformations dans les PME-TPE en matière écologique et énergétique (low tech, économie circulaire, décarbonation...).

Une agriculture porteuse de souveraineté alimentaire

La nouvelle **stratégie régionale pour l'installation et la transmission**, votée fin 2022, va se concrétiser en 2023. Face au vieillissement de la population agricole, la Région s'est fixée l'objectif de **1 000 installations agricoles aidées par an en 2028**. Pour renouveler les générations, plusieurs outils seront mis en place ou confortés en 2023 : **points-accueil** sur la formation et l'installation, **Dotation Jeune Agriculteur (DJA)**, **réserves foncières**, **prêts d'honneur BRIT**, **diagnostics**

360 pour faciliter la transmission...

> **Aide au maintien de l'agriculture biologique** : dans un contexte difficile pour le bio, la Région mettra en place, en 2023, un **plan spécifique d'ampleur pour le maintien de l'AB**, avec un engagement de près de **5,5 M€** de crédits européens FEADER et de la Région.

> **Soutenir les investissements de transition** : la Région va engager le nouveau Plan d'Investissements de Transition des Exploitations Agricoles. Une priorité donnée aux opérations qui ont un effet direct sur la **réduction de l'empreinte carbone**, l'amélioration de la **gestion de l'eau**, et la prise en compte de la **biodiversité**.

Une ambition maritime renouvelée

2023 sera l'occasion de réaffirmer l'ambition maritime régionale, via un document global présenté en cours d'année. Face aux conséquences du Brexit et de la guerre en Ukraine, la Région fait le choix d'accélérer les transitions : énergies marines, transport maritime par le vent, gestion du trait de côte...

> **FEAMPA 2021-2027** : doté de **58 M€**, le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture auxquels s'ajouteront autant de contreparties régionales, sera le principal levier financier pour accompagner pêcheurs et conchyliculteurs, notamment dans les projets de développement local sur le littoral.

> **Décarboner les filières halieutiques** : une étude sera lancée pour identifier les solutions possibles pour lever les verrous techniques, réglementaires, financiers... Les initiatives déjà soutenues dans le cadre de l'appel à projets « transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture » ou ceux déposés dans le cadre de l'AMI « déploiement de l'hydrogène au sein de la flotte de pêche » vont se concrétiser en 2023.

> **Moderniser et verdir les ports** : la Région, **propriétaire de 20 ports**, investira pour moderniser les infrastructures, développer les trafics portuaires et la desserte des îles. En 2023, le projet de développement du **port de Brest** et de son **terminal EMR** entrera en phase finale avec des travaux visant à consolider l'extension en mer réalisée avec les sédiments de dragage. Livraison prévue en 2026.

Développement économique

189,3 M€

Aide aux entreprises : **55 M€**

Agriculture & agro : **27,3 M€**

Mer : **8,47 M€**

Ports : **61,6 M€**

Bien vivre partout en Bretagne

Environnement : accélérer la transition écologique et climatique



Sécheresse et canicule de l'été 2022 ont confirmé la nécessité de préserver les ressources en eau et de s'adapter au dérèglement climatique. Désormais, la Région s'appuie sur les avis du Haut Conseil Breton pour le Climat pour aller plus loin en matière de transition écologique. Une stratégie d'adaptation globale, portée par la collectivité, va intégrer plusieurs leviers d'action en matière de gestion de l'eau, protection de la biodiversité, sobriété, rénovation des bâtiments et production d'énergies propres, notamment solaire.

Depuis cet été, les membres de l'**Assemblée bretonne de l'eau** ont pu mesurer l'impact des changements à l'œuvre sur la **disponibilité de la ressource**, alors que la population ne cesse d'augmenter sur le territoire. La Bretagne, mobilisée depuis 30 ans sur le **défi de la qualité de l'eau**, se voit désormais confrontée à celui de la **gestion quantitative** d'une ressource, fragile, qui pourrait venir à manquer.

Vers un plan d'adaptation et de résilience sur l'eau

Entre pollutions diverses et croissance démographique, se posent les questions d'accès à la ressource, de disparités entre territoires et de potentiels conflits d'usage. D'où la volonté de bâtir, en 2023, un **plan collectif d'adaptation et de résilience associant l'État** et tous les acteurs concernés. La Région y prendra une part active au titre de sa **compétence d'animation et de concertation sur l'eau**. Parmi les premières mesures qui se dessinent : la mise en place d'un **dispositif d'alerte de type « Ecowatt de l'eau »**, la **restauration de zones humides** pour stocker de l'eau dans les sols. La disponibilité de la ressource ne doit pas occulter les **efforts réalisés** par les EPCI et syndicats mixtes **pour restaurer la qualité des eaux**, là où elle est la plus dégradée, notamment dans les **baies « algues vertes »** et en **Ille-et-Vilaine** où 97 % des masses d'eau sont encore en mauvais état.

Préserver la biodiversité et les paysages

Impliquée dans la préservation du vivant, la Région soutient la création de nouvelles **réserves naturelles régionales**, et celle, imminente, du **3^e parc naturel régional « Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude »**.

A noter que la **gestion de 21 sites terrestres Natura 2000** a été transférée de l'État à la Région en janvier.

Après avoir lancé en 2021 le **fonds Breizh Biodiv**, associant financeurs privés et publics, la collectivité se penche sur le déploiement du **1% biodiversité** dans ses projets d'investissement.

Enfin, l'attention sera maintenue en faveur des acteurs de la connaissance et de l'éducation à l'environnement via, notamment, le **Pass classe nature**.

Sobriété, économie circulaire, production d'ENR

Les transitions ne se feront pas sans sobriété, à commencer par celle que la Région s'impose à elle-même dans son fonctionnement, via un **plan de transition bas carbone**, propre à la collectivité et à ses services. Cette ambition sera renforcée avec, dans le viseur, **zéro carbone à horizon 2050**.

Dans les territoires, la sobriété passe par la **maîtrise des consommations** et, donc, par la **rénovation énergétique de l'habitat**.

Pour ce faire, la Région finance, avec l'État, le **réseau SARE et ses 90 conseillers** qui, sur le terrain, informent les particuliers sur les travaux à réaliser pour économiser l'énergie (matériaux, exposition...).

L'**économie circulaire** est une autre réponse aux enjeux de sobriété. Intégrée à la politique économique régionale, ce **modèle vertueux**, créateur de valeur, doit se déployer davantage.

Autre axe fort des transitions, l'objectif **zéro déchet en 2040**. La Région continue d'animer et fédérer les acteurs, en particulier dans **4 filières : le plastique, le verre, les bio-déchets et les déchets du bâtiment**. Pour un tri plus sélectif,

les collectivités locales investissant dans de **nouvelles déchetteries**, seront aidées.

Enfin, compte tenu de la crise énergétique et de la **faible autonomie** de la Bretagne (**15%** via le **bois** et l'**éolien terrestre**), la Région doit **produire davantage d'énergies propres**. Au sein de la Conférence bretonne de la transition énergétique, elle s'est engagée à déployer la **feuille de route Héol Breizh**, qui prévoit notamment l'**installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de ses lycées et immeubles tertiaires (40 M€ d'investissements)**, ainsi que le lancement d'une **étude** en vue de **redynamiser la filière industrielle**.

L'**énergie solaire (3% de la production** à ce jour en Bretagne) offre un potentiel important, susceptible de réduire la dépendance énergétique du territoire.

Enfin, 2023 verra les **éoliennes en mer, au large de Saint-Brieuc, produire leurs 1^{ers} kilowatts d'électricité**.

Transitions et climat: 34,6 M€

Gestion de l'eau : 7,5 M€

Biodiversité : 5,1 M€

Énergies : 22 M€

(50 M€ programmés :
> 40 M€ dans le photovoltaïque
> 10 M€ dans l'énergie bois)

Bien vivre en Bretagne

Mobilités : absorber le choc énergétique et sécuriser l'offre de services



La crise énergétique et les politiques incitatives des collectivités incitent les citoyens à privilégier les transports publics. C'est pourquoi, dans cette période de tension budgétaire pour les collectivités, la Région Bretagne fait le choix, déterminé, de maintenir, en 2023, une offre abordable sur le plan tarifaire, qu'il s'agisse de transports scolaires, ferroviaires, interurbains ou maritimes du réseau BreizhGo. Le service, performant, continuera de répondre aux besoins des usagers en termes de desserte et de confort.

Pour la Région, qui y consacre chaque année **15% de son budget (280 M€, hors investissements)**, le réseau de transports publics **BreizhGo** est un **outil essentiel au quotidien** des Bretonnes et Bretons. Assurer ce service public, de plus en plus plébiscité, a évidemment un coût, amplifié par le choc énergétique (**30 M€/an en plus**).

Dans ce moment de tension sur les prix, le choix de la Région est **d'absorber la majeure partie de ces hausses en sanctuarisant le prix du transport scolaire pour les familles, celui des cars interurbains et du TER pour les jeunes ainsi que pour les détenteurs de la carte BreizhGo Solidaire**, afin de ne pas pénaliser les familles et les plus modestes. En revanche, à l'instar des autres régions françaises, les tarifs du TER connaîtront une **hausse, que l'exécutif a souhaité légère, à partir du 1^{er} avril : +3% pour les abonnés et +1 € pour les voyageurs occasionnels**.

Cette révision apportera à la Région une recette complémentaire d'environ **1,6 M€**.

Développement de "Bretagne Mobilités"

Le financement des mobilités demeure l'équation majeure à résoudre pour la Région. La Bretagne est force de proposition depuis l'ouverture exprimée par le Gouvernement. La recherche de solutions au niveau national n'empêche pas pour autant les collectivités de s'organiser localement autour de "Bretagne Mobilités", projet de **syndicat de transports à l'échelle régionale** qui sera travaillé avec les autres autorités organisatrices de la mobilité en 2023.

L'objectif : **permettre aux collectivités de penser ensemble, de co-construire davantage à l'échelle des bassins de mobilités, de mieux coordonner les différents réseaux de transports, de mutualiser les forces sur la billettique et l'intermodalité**.

"Bretagne Mobilités" est envisagé comme un nouveau pacte avec les territoires pour renforcer et financer les services de mobilité.

Dans le même temps, la Région poursuivra **son dialogue très actif et productif avec les EPCI autour de ces questions**, avec la volonté d'identifier les besoins et de renforcer l'offre de transports BreizhGo.

Plusieurs **offres nouvelles** sont ainsi nées d'engagements communs (renforcement important d'offres en cars interurbains en **Pays COB**, création des lignes **Landerneau – Daoulas** et **Plélan-le-Grand – Redon**).

Expérimentations et investissements dans le ferroviaire

Le **TER** reste l'épine dorsale des mobilités quotidiennes ou occasionnelles de l'offre BreizhGo avec les gares comme points majeurs de correspondance multimodale.

L'année 2023 verra la mise en place d'une nouvelle signalisation ferroviaire qui permettra d'accueillir **« 2 trains sur une même voie », une première en France**. Cette innovation rendra possible un développement d'offre conséquent à partir de septembre 2024.

Absorber la forte croissance de la fréquentation et développer de nouvelles offres nécessitera **l'achat de 6 rames Regio2N**, sous réserve d'un accord local de financement avec les collectivités concernées (livraison **fin 2026 - début 2027**).

En matière d'investissement, la Région poursuit sa politique d'aménagement des gares, à l'image de celle de **Quimper**, actuellement en travaux.

Après l'aménagement de ses abords et la rénovation du bâtiment voyageurs ces dernières années, **la gare de Lamballe verra une nouvelle phase importante de travaux, engagée début 2022, se terminer au premier semestre 2023**. Ce dernier chantier (5,2 M€ financés à 75% par la Région) consiste à prolonger le souterrain, installer des ascenseurs et rénover des quais.

La modernisation du réseau ferroviaire breton se poursuit également en 2023 avec le démarrage des travaux de renouvellement de **l'infrastructure Dinan-Lamballe** en ce début d'année pour une mise en service envisagée **en septembre 2024**.

Les études préliminaires relatives au renouvellement des lignes **Guingamp-Carhaix** et **Auray-Quiberon** vont être lancées. Des études de modernisation de la ligne **Rennes-Châteaubriant** sont prévues courant 2023 pour mieux appréhender les possibilités de relever la vitesse et densifier la desserte. Les réflexions sur l'avenir de la ligne **Morlaix-Roscoff** se poursuivent quant à elles en concertation avec les acteurs locaux.

Parallèlement, la Région nourrit l'ambition de construire une **stratégie de développement du fret ferroviaire** qui devra s'articuler étroitement avec l'offre ferroviaire « voyageur ». Une analyse du potentiel de report modal de la route vers le fer, amorcée fin 2022, fournira, début 2023, la base sur laquelle une telle stratégie sera construite.

Mobilités : 403,5 M€

Réseau BreizhGo

60 millions de voyages/an

Surcoût lié à l'inflation :

30 M€

TER : achat de 6 rames

Plan vélo et abris sécurisés dans les gares

Le vélo devient par ailleurs une **alternative écologique largement plébiscitée et encouragée par la Région**.

Ebauché fin 2022, le **schéma régional vélos** se prépare. Il sera finalisé **en 2024**.

En attendant, le **déploiement massif d'abris vélos** dans les gares, notamment ferroviaires, marquera l'année 2023 : **26 gares sont concernées** par l'aménagement de **plus de 630 places dans des abris en grande partie sécurisés**. Ces aménagements, de près de **2 M€**, bénéficient d'un cofinancement important de l'Etat et de l'Europe.

Transport scolaire : les conducteurs mieux rémunérés

Depuis plusieurs mois, les transports scolaires et interurbains sont confrontés à une pénurie de personnels. La Région continue de se mobiliser pour remédier à ce phénomène national : elle porte des **actions favorisant la visibilité du métier de conducteur de car et des parcours qualifiants permettant aux entreprises de recruter du personnel formé**. Mais elle est la **seule Région de France** à être allée plus loin en concluant une **charte avec la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV)** Bretagne. Celle-ci prévoit principalement la création d'une "indemnité complémentaire d'attractivité" dont **1 500 conducteurs à temps non complet** bénéficient désormais. Cette revalorisation peut se traduire par **une hausse de salaire pouvant atteindre 150 € brut par mois**.

La Région prend à sa charge plus de la moitié du coût de cette mesure durant les **3 prochaines années**, ce qui constitue **un soutien global de 10 M€**.

Routes : 85 % de la RN 164 à 2x2 voies

La mise à 2x2 voies de la route de Bretagne centrale se poursuit avec la mise en service, **au printemps prochain**, d'une portion de **10 km** dans le secteur de **Rostrenen** et des sections Est de **Merdrignac (5 km)** et de **Plémet (3,4 km)**. Ces nouveaux tronçons porteront à **137 km** (soit 85% du total) la partie de l'axe routier aménagée en double voie.

En partenariat avec l'Etat, les Départements et Métropoles concernés, la Région contribue aussi aux actions visant à **améliorer la circulation, aux heures de pointe, sur les rocades de Rennes et Brest (SDAGT)**.

Air : soutenir les aéroports dans leurs investissements

Propriétaire de 4 aéroports régionaux (Brest, Rennes, Dinard et Quimper), la Région accompagne les concessionnaires dans le financement des investissements **nécessaires à leur maintien en conditions opérationnelles et à leur décarbonation**.

En 2023, plusieurs actions seront mises en œuvre dans le cadre de la **stratégie aéroportuaire régionale en cours d'élaboration**. Les vocations et la gouvernance des 4 plateformes seront réinterrogées à l'aune des enjeux sociétaux, économiques et climatiques afin d'apporter une réponse cohérente et adaptée aux territoires.

2023 sera aussi **la dernière année de la participation de la Région au cofinancement de ligne Quimper-Orly** avec l'Etat, le Département du Finistère et les EPCI partenaires, qui visait à garantir cette liaison, importante pour **l'accessibilité de la Cornouaille**. La Région versera à la compagnie CHALAIR 2,1 M€, comprenant sa contribution (1,5 M€), l'avance de la contribution du département du Finistère (300 000€) ainsi que l'avance des contributions des EPCI (330 000€).

Nouveauté 2023 : la Région lancera cette année **un plan de développement photovoltaïque sur l'ensemble du foncier aéroportuaire** (et portuaire). Un gisement important représentant à lui seul 40% de la puissance installée à ce jour en Bretagne, en grande partie localisé sur les **délaissés et abords de piste**, ainsi que les **surfaces de parkings**.

Discussion et finalisation du CPER "mobilités"

Le contrat de plan Etat-Région, pour son volet mobilités, doit être renouvelé en 2023. La phase de négociation sera menée après la remise du rapport du conseil d'orientations des infrastructures (COI) et après transmission du mandat au Préfet de Région, prévues en **mars prochain**.

La concertation avec les territoires se structurera autour de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, réunissant toutes les collectivités bretonnes. Il s'agira de **poursuivre les investissements pour améliorer l'accessibilité à la pointe bretonne et en Centre-Bretagne**, d'améliorer les déplacements du quotidien, de **relever le défi du fret ferroviaire et de moderniser le réseau routier national**.

Sur ce dernier point, la Région fait le choix de poursuivre le **financement, à 50 %, de la mise à 2x2 voies de la RN164 pour désenclaver le Centre-Bretagne**, tout en se recentrant sur son cœur de compétence et sur l'objectif prioritaire de **préparer les infrastructures ferroviaires à la densification des services du quotidien** et de régénérer le maillage ferroviaire territorial.

L'ensemble de ces objectifs et des projets contenus dans cette stratégie sont évalués à **plus d'un milliard d'euros sur la période 2023-2027, et tout autant sur la période 2028-2032**.

En gares,
630 places de vélo

Aéroports : 7 M€

NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

